BANQUE NATIONALE

RAPPORT

FAIT A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 28 février 1859

PAR M. LE GOUVERNEUR

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS

BRUXELLES
IMPRIMERIE DE E. GUYOT
rue de Schaerbeek, 12

1859

BANQUE NATIONALE

RAPPORTS

BANQUE NATIONALE

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 28 FÉVRIER 1859

PAR M. LE GOUVERNEUR

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

BRUXELLES
IMPRIMERIE DE E. GUYOT
RUE DE SCHAERBEEK, 12

1859

BANQUE NATIONALE

Rapport fait par M. le Gouverneur, à l'Assemblée générale du 28 février 1859, sur la situation de l'établissement et les résultats du bilan arrêté au 31 décembre 1858.

MESSIEURS,

Nous venons, conformément aux articles 29 et 47 des statuts, présenter à l'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale le rapport annuel sur les opérations et la situation de cet établissement, et leur donner communication du bilan de l'exercice écoulé et du compte de profits et pertes à l'appui.

Le personnel de l'administration n'a subi aucune modification pendant le cours de l'année qui vient de s'accomplir. M. Bischoffsheim, directeur sortant, et MM. le baron Grenier et Nagélmackers-Orban, membres du conseil des censeurs, dont le mandat était à la veille d'expirer, ont été réélus, à l'unanimité des suffrages, dans l'assemblée générale du 20 décembre dernier, le premier pour six ans, et les deux autres pour trois ans seulement, suivant les dispositions des art. 54 et 57 des statuts. Personnel.

Le mouvement des actions, pendant le dernier exercice, a été, à peu de chose près, le même que celui de l'année précédente. Mouvement des actions.

Le nombre des transferts, qui avait été en 1857 de 164, n'a plus été, en 1858, que de 134, savoir :

102 transferts d'actions au porteur en actions nominatives comprenant.	1,430 actions.
24 transferts d'actions en nom en actions au porteur. . .	1,174 id.
8 id. d'actions en nom	187 id.
Ensemble. .	2,791 id.
En 1857, les 164 transferts opérés s'appliquaient à . .	2,700 actions.
Différence en plus en 1858 . . .	91 id.

Au 31 décembre 1857, le nombre d'actions inscrites en nom était de	11,596
Il en a été inscrit en 1858	1,430
Ensemble . .	13,026 actions.
Mais il a été transféré au porteur	1,174
Reste . .	11,852 actions.
Le chiffre des actions au porteur au 31 déc. 1858 était de.	13,148
Ensemble. .	25,000 actions.

A cette époque, le nombre des actionnaires inscrits était de 297 dont 225 ayant plus de dix actions et pouvant, d'après les statuts, assister et voter aux assemblées générales.

Ainsi, le nombre des actions inscrites en nom s'est augmenté, pendant le dernier exercice, de 256 et celui des actionnaires de 21 seulement ; quant aux actionnaires investis du droit de suffrage, il y en a cette année 29 de plus que l'année précédente.

Résultats du bilan.

Nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'assemblée générale (annexe A) le 8e bilan de la Banque nationale arrêté au 31 décembre dernier, conformément à l'art. 25 des statuts.

Il balance en actif et passif par fr. 214,573,511 24, et présente au compte de profits et pertes (annexe B) un solde en bénéfice, pour les opérations de l'année, de fr. 3,225,645 72, en y comprenant le dividende de 2 1/2 p. c. du capital versé, soit fr. 562,500 qui a été payé aux actionnaires pour le 1er semestre de l'exercice en vertu de l'art 17 des statuts, ci . . . . . fr. 3,225,645 72

L'année dernière, le solde en bénéfice était de.	3,864,877 42
Différence en moins en 1858 . . . fr.	639,231 70

Nous joignons à ce rapport, comme les années précédentes, un tableau spécial (annexe C) présentant les calculs de la répartition de ces bénéfices, faite en conformité des statuts.

Il résulte de ce tableau que le solde des bénéfices de l'année, qui doit, d'après l'art. 17 des statuts, former la répartition du second semestre, après le prélèvement de la part de l'État et de celle de la réserve, est de fr. 1,734,594 44, ce qui permet de payer aux actionnaires, pour le second semestre, fr. 69 25 par action, soit fr. 15 25 de moins que l'année dernière, et laisse un excédant de fr. 3,344 44 au compte de profits et pertes.

Le conseil général, procédant en vertu de l'art. 42 des statuts, a donc fixé à ce taux la répartition du second semestre de 1858, et a fait porter à la réserve l'excédant du compte des bénéfices.

Mais vous savez, messieurs, qu'aux termes de l'art. 19, § 2 des statuts, le conseil général peut décider, sur la proposition du conseil d'administration, qu'une partie des intérêts de la réserve sera partagée entre les actionnaires. Toutefois, cette décision ne peut être mise à exécution qu'après avoir reçu l'approbation de M. le Ministre des finances.

Cette disposition des statuts a reçu son application, pour la première fois, lors du dernier bilan, et une somme de fr. 100,000 a été ainsi partagée entre les actionnaires, ce qui a augmenté de 4 fr. le coupon du second semestre de 1857, lequel a été payé par fr. 86 50.

Il y avait, cette année, de nouveaux motifs pour faire encore usage de cette disposition et même pour en étendre l'application, puisque, d'une part, le résultat du bilan accusait un solde en bénéfice notablement inférieur à celui de l'année précédente et que, d'une autre part, le chiffre de la réserve s'accroît chaque année dans une proportion considérable.

Aussi le conseil d'administration et le conseil général ont-ils été unanimes pour porter à fr. 150,000 la somme des intérêts de la réserve à répartir cette année, et M. le Ministre des finances n'a pas hésité à sanctionner cette résolution.

Au moyen de ce prélèvement qui permet de donner 6 fr. de plus à chaque action, le coupon du second semestre du dernier exercice peut être payé par fr. 75 25, c'est-à-dire fr. 11 25 de moins que celui de l'année dernière.

Vous remarquerez, messieurs, que la part dévolue au Trésor, en vertu de l'art. 7 de la loi du 5 mai 1850, n'est cette année que de . . fr. 288,614 80

Elle a été en 1857 de . . . . . » 403,832 27

Différence en moins, cette année. . . . . » 115,217 47

Cette différence est double pour la part de la réserve qui était, l'année dernière,

de	fr.	807,664 54
Tandis qu'elle ne figure au bilan actuel que pour . .	»	577,229 61
Donc au préjudice de cette année.	»	230,434 93

Maintenant, si aux fr. 75 25, montant du coupon définitif de l'exercice, on réunit les fr. 22 50 payés pour le coupon du premier semestre, on voit que le revenu général de l'action est de fr. 97 75; et si l'on y ajoute encore, quoique fictivement, la part afférente à chaque action dans l'accroissement de la réserve, soit fr. 23 23, il en résulte que le produit total de l'action s'élève en réalité à fr. 120 98, c'est-à-dire à plus de 12 p. c. du capital versé.

Nous allons maintenant passer en revue les différents articles du bilan et du compte de profits et pertes, et cet examen nous fournira l'occasion de présenter à l'assemblée générale les observations et renseignements qui lui sont nécessaires pour apprécier la différence des résultats des deux derniers exercices et les causes auxquelles elle doit être attribuée.

Capital social. Versement complémentaire sur les actions.

De même que l'année précédente, la résolution du 29 juin 1855 relative au complétement du capital social a continué à recevoir son exécution aux époques qui avaient été fixées.

Les 6e et 7e termes ont donc été versés le 1er mars et le 1er septembre 1858; le dernier se verse en ce moment, et, au 1er mars de cette année, cette grande mesure sera accomplie, et la Banque sera en possession de l'intégralité de son capital social de fr. 25,000,000.

Malgré la grande publicité qui a été donnée aux avis de versement, qui ont été insérés, chaque fois, dans plusieurs des journaux les plus répandus, un assez grand nombre d'actionnaires sont encore restés en retard; les uns, et c'est le plus grand nombre, ne se sont présentés qu'après l'expiration des termes fixés et ont été soumis à l'amende du 10me comminée par l'art 4 des statuts; plusieurs même ont encouru la déchéance pour être restés en retard plus de deux mois après le terme d'exigibilité; mais le conseil général, usant de la faculté qui lui est accordée par cet article, a relevé successivement de cette déchéance tous les actionnaires qui l'avaient encourue, et M. le Ministre des finances a toujours approuvé ses résolutions.

En ce moment le nombre des actions déchues, et pour lesquelles aucune réclamation n'a été adressée encore à la Banque, s'élève seulement à 36.

Quant aux amendes encourues pour retard dans les versements, il en a été payé jusqu'ici sur 2,638 actions, et le compte de ces amendes, dont le montant a été réservé, s'élève aujourd'hui à fr. 13,190.

De nombreuses demandes, ayant pour objet la restitution de ces amendes, ont été adressées à l'administration, qui ne s'est pas crue autorisée à les accueillir et qui, dans tous les cas, n'aurait pas pensé devoir le faire avant que tous les versements ne fussent complétés, afin de ne pas se priver du bénéfice de cette clause comminatoire; cependant, aussitôt que cette opération aura été consommée, le conseil, qui est disposé à user d'indulgence envers des actionnaires dont la négligence a été presque généralement involontaire, pressentira M. le Ministre des finances au sujet de la restitution de ces amendes; et, si ce haut fonctionnaire approuve cette mesure, qui ne pourrait avoir lieu qu'avec son consentement, une proposition vous sera faite à cet égard dans l'une de vos prochaines assemblées générales.

Dans notre assemblée générale du 22 février de l'année dernière, nous avons eu l'honneur de vous retracer les diverses péripéties de la crise commerciale qui avait sévi l'année précédente sur le commerce et l'industrie, et un tableau spécial, joint à notre rapport, indiquait les diverses variations du taux de l'escompte qui en avaient été la conséquence, en démontrant toutefois, par la comparaison avec les principales banques européennes, que la Belgique, plus favorisée que tous les autres pays, n'avait subi que dans une bien moindre proportion l'influence de ces circonstances désastreuses. Portefeuille.

Mais déjà, à l'époque où nous vous présentions ce rapport, la situation s'était considérablement améliorée; l'abondance de l'argent avait permis de faire successivement plusieurs abaissements d'intérêt, et le taux de l'escompte a pu être ramené, dès le 23 mars suivant, à nos conditions les plus habituelles, c'est-à-dire à 3 p. c. pour les traites commerciales acceptées, et à 3 1/2 p. c. pour les effets de commerce non acceptés.

Depuis lors, nos réserves métalliques n'ont fait que s'accroître de plus en plus, et la Banque n'a trouvé d'autre moyen d'utiliser ses capitaux improductifs qu'en en consacrant une partie à l'achat de valeurs étrangères, non dans un but de spéculation et de lucre, puisqu'elle retirait de cette partie de ses capitaux un intérêt inférieur à celui que lui donnaient les valeurs du pays, mais en vue de se former une réserve importante qu'elle est toujours prête à réaliser, pour l'appliquer à l'escompte belge aussitôt que le commerce et l'industrie sont en mesure de l'employer et font appel à son crédit.

Sans doute, en présence de cette abondance de capitaux produite par le ralentissement des affaires, à la suite de la crise intense que nous avions traversée, la Banque aurait pu réduire davantage encore le taux de son escompte et le descendre à des limites jusqu'ici inconnues; mais ce système était plein de dangers, sans utilité pour le commerce sérieux, pour la véritable industrie, par lesquels le taux

actuel de l'escompte a toujours été considéré comme modéré; il aurait eu pour résultat, non de multiplier les transactions et d'animer les affaires, mais de surexciter l'esprit de spéculation et d'aventure, et de favoriser ces entreprises factices qui n'ont de durée que celle du crédit qui les a fait éclore et qui seul peut les soutenir.

La situation de notre portefeuille, au 31 décembre 1858, était donc bien différente de celle de l'année précédente. A cette dernière époque, nous ne possédions aucune valeur étrangère quelconque, mais nous avions en portefeuille à Bruxelles, en valeurs belges de toutes les catégories, pour. . . . fr. 69,792,187 83

Et à Anvers pour	26,206,034 81
A quoi il faut ajouter le solde débiteur des comptes de quelques correspondants étrangers	74,237 97
Ensemble. . . . fr.	96,072,460 61

Au 31 décembre dernier, au contraire, notre portefeuille se composait comme suit :

1,199 effets sur Anvers, composant le portefeuille particulier de la succursale . . . . . fr.	12,613,811 59
37,944 effets sur Bruxelles et autres places de l'intérieur. .	83,813,492 84
2,304 effets sur l'étranger.	21,330,955 44
Soldes débiteurs des correspondants étrangers . . .	1,538,346 90
41,447 effets d'un montant total de . . . . . fr.	119,296,606 77

Nous devons faire remarquer ici que le chiffre des valeurs belges de notre portefeuille, au 31 décembre dernier, excédait celui des valeurs similaires à notre bilan de 1857, et que même le chiffre des effets composant le portefeuille de Bruxelles et des comptoirs dépasse de 23 millions, et plus, celui de l'année précédente; car, c'est surtout sur le portefeuille de la succursale, qui ne comprend que des effets sur Anvers, qu'a pesé la réduction occasionnée par la crise commerciale de l'année précédente; et, en effet, le dernier bilan constate une diminution de plus de 14 millions ou de plus de moitié sur le chiffre du précédent bilan.

Escompte. Nous devons maintenant, comme nous l'avons fait les années précédentes, mettre sous les yeux de l'assemblée générale les détails et les résultats de nos opérations d'escompte, pendant l'année qui vient de s'écouler. Les différents tableaux, joints à ce rapport, simplifieront cet exposé et feront mieux apprécier toute l'importance de ces opérations

Le tableau (litt. H) présente le résumé de tous les escomptes des effets sur la Belgique opérés dans le courant de 1858; il indique le nombre d'effets escomptés

à Bruxelles, à Anvers et dans chacun de nos comptoirs de province, le montant de leur valeur, leur produit, le taux différentiel des escomptes par catégorie, les retenues faites aux comptoirs, les pertes de place et enfin les moyennes d'échéance et de produit, aussi par catégorie.

Le tableau (litt. G) indique les chiffres comparés des escomptes des cinq dernières années, en y comprenant les valeurs étrangères.

Le tableau (litt. I) présente les mêmes chiffres pour la succursale d'Anvers et les comptoirs de province.

Il résulte de ces différents tableaux que la Banque a escompté :

en 1858, 257,790 effets pour une somme totale de. . fr.	586,134,519 32
En 1857, elle avait escompté 222,414 effets, d'une valeur générale de . . . . . fr.	543,031,342 95
Différence en plus cette année, 35,376 effets, et en somme. fr.	43,103,176 37

La moyenne générale des effets escomptés par la Banque, en 1858, a été de fr. 2,273 60, ce qui est inférieur de fr. 167 93 au hiffre de l'année précédente; mais cette moyenne, si élevée encore, s'explique par l'importance des valeurs sur l'étranger et de celles du portefeuille de la succursale; car si l'on opère sur les valeurs belges seulement, escomptées à Bruxelles et dans les comptoirs, cette moyenne n'est plus que de fr. 1,541 19, soit fr. 229 51 en dessous de celle de l'année dernière.

La Banque a continué, d'ailleurs, à accueillir avec la même faveur, et sans égard à leur minime importance toutes les valeurs réunissant les conditions prescrites par ses statuts et, ce qui le prouve, c'est que, sur 244,442 effets sur la Belgique escomptés en 1858, 126,400 effets, c'est-à-dire plus de la moitié, sont inférieurs à 500 fr., et un très-grand nombre sont même au-dessous de 100 fr.

Enfin, pendant toute l'année 1858 où nos escomptes belges ont atteint le chiffre de fr. 465,937,863 19, le nombre des effets refusés, tant à Bruxelles et Anvers, que dans nos comptoirs, n'a été que de 3,381 en nombre, et en somme de fr. 4,162,084; ce qui ne représente pas même 1 p. c. du chiffre total des valeurs admises; et cette faible proportion démontre assez que la Banque s'attache à faciliter de plus en plus l'accès de son portefeuille au commerce et à l'industrie du pays.

Outre ses opérations régulières d'escompte, la Banque a continué à encaisser gratuitement tous les effets qui lui ont été remis à l'échéance par le commerce de Bruxelles et d'Anvers. Le nombre de ces effets s'est élevé, en 1858, à 19,375, d'un montant de fr. 12,656,957 45.

Le nombre des effets protestés, pendant le cours du dernier exercice, a été

à Bruxelles de. . .	1,360	2,476
en province. . . .	1,116	

Ce chiffre est inférieur de 398 à celui de l'année précédente.

Outre ces effets protestés, nous avons retourné à nos cédants de Bruxelles 4,995 effets sans frais, et à nos comptoirs de province 8,224 effets de même nature, dont nous avons été immédiatement couverts. Ces valeurs en retour ne consistent, d'ailleurs, assez généralement qu'en traites ou mandats de minime importance.

Produit de l'escompte.

Il résulte des tableaux que nous venons d'analyser et du résumé du compte de profits et pertes de 1858 (annexe litt. *B.*), que le produit général de l'escompte et des pertes de place s'est élevé pendant le dernier exercice :

Pour Bruxelles et les comptoirs de province, en y comprenant le réescompte de 1857 qui était de fr. 580,264 81 à. . . . . fr.		2,786,112 55
Pour Anvers, y compris également le réescompte de fr. 175,491 10 à		795,771 24
Total. . fr.		3,581,883 79
Mais il faut déduire de ce produit :		
1° Le réescompte du portefeuille de Bruxelles au 31 décembre 1858. . . . . fr.	304,013 01	351,835 12
2° Celui du portefeuille d'Anvers . .	47,822 11	
Le produit net du dernier exercice est donc de. . . . fr.		3,230,048 67
Celui de l'année précédente était de.		3,717,646 05
Différence au préjudice de 1858. . . fr.		487,597 38

La cause de cette différence est assez connue : le résultat si favorable de l'année dernière ne provenait pas seulement de l'élévation du chiffre général des opérations sur celui de l'année antérieure, mais surtout du taux élevé auquel l'escompte de la Banque avait dû être maintenu pendant une grande partie de l'exercice ; cela est tellement vrai, que, cette année, avec un chiffre d'opérations qui dépasse de 43 millions celui de 1857, nous n'obtenons cependant qu'un résultat bien inférieur. Mais si l'on compare ce résultat à celui de l'exercice précédent, qui s'était accompli dans des conditions d'escompte à peu près semblables à celles de l'année dernière, nous trouvons un excédant de fr. 316,513.07, ce qui représente à peu près la progression normale des années antérieures.

Il suffit, au surplus, de comparer les moyennes du taux de l'escompte, pendant les deux derniers exercices, pour comprendre les différences de leurs résultats.

Le taux moyen de l'escompte, sur l'ensemble des opérations des comptoirs, a été pour 1857 de 3 56 p. c. brut, et de 2 68 p. c. net, déduction faite de la remise des comptoirs. En 1857 la moyenne était de 4 70 p. c. brut et de 3 57 p. c. net.

Sur les opérations de la succursale, le taux moyen a été en 1858 de 3 34 p. c. au lieu de 4 16 p. c. en 1857, et sur les escomptes de Bruxelles, de 3 29 p. c. au lieu de 4 28 l'année précédente.

Enfin, la moyenne générale de l'escompte, sur l'ensemble des opérations de la Banque en 1858, a été de 3 38 1/2 p. c. brut, et net, pour la Banque, de 2 98 p. c. En 1857, ces chiffres étaient respectivement de 4 42 et de 4 p. c.

Mouvement des caisses.

En 1858, les recettes de la caisse centrale ont été de fr.	470,912,607 23
et celles des agences de	676,994,965 24
Ensemble. . fr.	1,147,907,572 47
Les payements opérés par la caisse centrale, pendant ce même exercice, se sont élevés à . . . . . fr.	426,267,992 93
Ceux faits dans les agences ont été de	647,199,722 44
Ensemble . . fr.	1,073,467,715 37
Le mouvement d'entrée et de sortie de toutes les caisses de la Banque a donc été cette année de . . . . . fr.	2,221,575,287 84
En 1857, ce mouvement avait été de	2,374,441,467 37
Différence en moins cette année fr.	153,066,179 53

Encaisse.

Au 31 décembre 1858, notre encaisse, tant à Bruxelles qu'à Anvers et dans nos agences, se composait, d'après le bilan, de la manière suivante :

1° Espèces et lingots . . . fr.	64,633,117 73	77,614,087 63
2° Effets échus ledit jour . . .	2,155,189 90	
3° Billets de banque.	10,825,780 »	
L'encaisse métallique pur était de . . . . . fr.		64,633,117 73
Au 31 décembre 1857, il s'élevait à		51,252,103 60
Différence en plus, en 1858. . fr.		13,381,014 13

Le chiffre de la circulation au 31 décembre dernier, réuni à celui des comptes courants, n'étant que de fr. 171,935,093 89, il en résulte que notre encaisse mé-

tallique effectif dépassait de plus de 7 millions la réserve du tiers prescrite par l'art 13 des statuts.

Mouvement des opérations de la Banque

Le tableau (litt. E) présente les chiffres comparés des opérations de la Banque et de leurs produits bruts pendant les cinq dernières années. Nous nous bornerons à faire ressortir ici les différences entre les deux derniers exercices.

En 1858, le chiffre global de ces opérations s'est élevé à fr.	808,365,767 45 1/2
En 1857, il avait été de	755,728,556 68
Différence en faveur de 1858. . . fr.	52,637,210 77 1/2

Ce chiffre prouve clairement, ce que nous avons déjà fait observer, que le mouvement des affaires de la Banque a suivi, l'année dernière, la progression ordinaire des années antérieures, et que l'abaissement successif du taux de l'escompte a été la seule cause de la réduction des produits.

En effet, en 1858, le chiffre global de ces produits s'est élevé à fr.	4,397,279 »
En 1857, il avait été de	5,267,689 50
Différence au préjudice de l'année dernière . . . . fr.	870,410 50

Le tableau (litt. D) présente, mis en regard, les chiffres des bilans des cinq dernières années. Nous nous bornerons à faire ressortir ici la différence entre les deux derniers exercices.

Au 31 décembre dernier, le passif de la Banque envers des tiers se composait :

1° Des billets de Banque en circulation, ou existant dans les caisses, fr.	129,800,000 »
2° Des comptes courants, y compris le solde créditeur de l'État.	52,960,873 89
Total. . fr.	182,760,873 89

Pour couvrir ce passif, la Banque possédait à cette époque :

1° Dans ses caisses, en espèces, lingots, et billets. . . . . fr.	77,614,087 63	196,910,694 40
2° En valeurs de portefeuille . . .	119,296,606 77	
Différence en plus. . . fr.		14,149,820 51

Ainsi, à l'époque du dernier bilan, la Banque avait, en caisse et en portefeuille, plus de 14 millions en sus de tout son passif exigible, et elle possédait en outre plus de 17 millions, consistant dans ses fonds publics consolidés, dans ses avances sur fonds publics, dans ses immeubles et sa réserve, dans sa créance

à charge de la Société générale et dans la partie de son capital social restant à verser par ses actionnaires. Cette simple énumération prouve que la situation continue à être des plus prospères et justifie la confiance dont notre établissement n'a cessé d'être entouré depuis son origine.

Nous joignons à ce rapport, sous le litt. K, le tableau, par décades, des échéances des effets composant le portefeuille de la Banque, à l'époque du dernier bilan. Il résulte de ce document que, sur les 119 millions, formant le chiffre du portefeuille, à cette époque, fr. 94,700,000, c'est-à-dire beaucoup plus de 7/9es, échoient dans le courant des deux premiers mois de cette année, et que les échéances du premier mois, réunies à l'encaisse métallique, auraient suffi seules, à peu près, au remboursement complet de la circulation.

Effets en souffrance.

Vous apprendrez sans doute avec satisfaction, messieurs, que pas plus cette année que l'année dernière, la Banque n'a essuyé aucune perte quelconque, quoique le chiffre de ses escomptes ne soit guère inférieur à un demi-milliard, et cette circonstance atteste, tout à la fois, la solidité de sa clientelle et la prudence qui préside à ses opérations.

Fonds publics.

Au 31 décembre 1858, la Banque possédait en fonds publics :

fr. 2,039 000 de 4 p. c. à 80. . . .	fr. 1,631 200	
2,695 800 de 2 1/2 p. c. à 50. . . .	1,347 900	3,263 540
Bons du Trésor à diverses échéances . . .	284 440	
Au bilan de 1857, les fonds publics figuraient pour. . .		4,406 380
Différence en moins cette année. . fr.		1,142 840

Cette différence provient de la diminution du chiffre des bons du Trésor et du transfert fait, au profit du fonds de réserve et aux cours respectifs des époques où il a été opéré, d'une partie de notre 4 p. c. pour l'emploi, prescrit par les statuts, de la réserve du bilan de 1857 et des intérêts de cette réserve, échus dans le courant de 1858; ce fonds n'étant évalué à notre bilan qu'au cours de 80 p. c., il en résulte que ce transfert a produit, au profit de la Banque, un bénéfice de réalisation de fr. 130,432 50 qui figure au compte de profits et pertes.

Les intérêts de nos fonds publics, échus ou acquis à l'exercice clos, le 31 décembre dernier, s'élèvent à. . . . . fr.	152,098 33
Ils s'élevaient l'année précédente à.	213,603 35
Différence en moins cette année. . . fr.	61,505 52

Cette différence n'a d'autre cause que les réalisations dont je viens de parler.

Quant aux bons du Trésor, nos opérations sont restées à peu près les mêmes qu'en 1857.

En 1858, l'escompte de ces valeurs, réescompte déduit, a produit fr	48,117 12
En 1857, il s'était élevé à.	53,443 25
Différence en moins cette année. . . fr.	5,326 13

Vous avez vu que nos fonds publics ne sont évalués, dans l'actif de notre bilan, qu'au denier 20 de la rente qu'ils produisent ; mais, en cas de réalisation sur le pied de leur valeur vénale au 31 décembre dernier, le bénéfice acquis à la Banque, de ce seul chef, aurait été de près de 500,000 francs.

Prêts sur fonds publics.

Ces opérations ont été beaucoup moins animées pendant le dernier exercice que l'année précédente.

Au 31 décembre dernier, le chiffre de nos prêts sur fonds publics s'élevait à. . . . . fr.	5,741,414 96
Ils figuraient au bilan de 1857 pour.	7,719,638 69
Différence en moins cette année. . fr.	1,978,223 73

Cette somme de 5,741,414 96 se divisait entre 103 emprunteurs, donc 130 de moins que l'année précédente.

L'intérêt perçu sur ces opérations s'est élevé, en 1858, à Bruxelles et dans les agences de province, à. . . . . fr.	199,498 67
A Anvers, à	62,567 47
Total. fr.	262,066 14
Il faut en déduire le réescompte de 1858, portant fr.	29,790 73
Total net.	232,275 41
L'année dernière ce produit était de . . . . . fr.	283,715 41
Différence en moins cette année. . . . . fr.	51,440 »

La somme totale des prêts sur fonds publics, faits dans le courant de l'année dernière, s'est élevé à fr. 28,344,587 91. Le nombre des contrats a été de 534 ; donc 56 de plus qu'en 1857, quoique le montant des prêts soit inférieur de fr. 5,024,359 28.

Nous n'avons d'autre observation à faire au sujet de ce compte, dont l'origine a été suffisamment expliquée dans nos précédents rapports, si ce n'est que le 3me cinquième de la créance de la Banque lui est déjà remboursé à ce jour, et que l'intérêt acquis, pour le dernier exercice, a figuré au compte de profits et pertes pour fr. 44,100 70. Compte spécial de la Société générale.

Les comptes de ces correspondants étrangers présentaient, au 31 décembre dernier, en faveur de la Banque, un solde de. . . . . fr. 1,538,346 90 Comptes des correspondants étrangers.
et les intérêts bonifiés à la Banque par quelques-uns d'entre eux, s'élèvent cette année, suivant le compte de profits et pertes à. . . . fr. 11,061 10

Nous faisons figurer, comme les années précédentes, à l'actif du compte de profits et pertes, l'indemnité de fr. 100,000, que le Trésor paie à la Banque pour le service de la caisse de l'État et qui n'est réglée que dans les premiers jours de l'année suivante. Indemnité du caissier de l'Etat.

Ce compte, *immeubles, matériel* et *mobilier*, figurait au bilan de 1857 pour . . . . . fr. 600,200 » Immeubles, matériel et mobilier.
Cette année il s'élève à . . . . . 619,600 »

Différence en plus, en 1858 . . . . . fr. 19,400 »

Cette augmentation provient de l'acquisition faite, par la Banque, d'une maison située rue de Notre-Dame-aux-Neiges, à l'effet d'y placer provisoirement une partie de ses bureaux, trop à l'étroit dans les locaux actuels.

Nous devons, à cette occasion, entretenir l'assemblée générale des motifs qui ont décidé la Banque à acquérir, tout récemment, diverses maisons et terrains, en vue d'y faire construire un hôtel suffisant pour y installer tous ses services.

Vous vous rappellerez, messieurs, que la Banque, au début de ses opérations, a dû acquérir et faire approprier, à la hâte, l'hôtel qu'elle occupe aujourd'hui, et qui de tous ceux qui lui étaient offerts à cette époque était le seul qui fût immédiatement disponible.

L'essentiel alors était de pouvoir commencer de suite les opérations, qui devaient s'ouvrir au 1er janvier 1851, et qui n'auraient pu subir de retard sans qu'il n'en résultât, pour elle, des pertes importantes et un grand préjudice pour le commerce du pays. D'ailleurs, on ne pouvait guère prévoir, à cette époque, que le développement des affaires de la Banque dût être aussi considérable et surtout aussi rapide

Notre premier devoir était donc d'installer nos caisses et bureaux aussi bien que le permettaient les locaux dont nous pouvions disposer; mais nous n'avons pas tardé à nous apercevoir de leur insuffisance: en effet, nos réserves métalliques, qui s'accroissent de jour en jour, ne sont pas dans les mêmes conditions de sécurité que dans d'autres établissements similaires. Nos titres, nos portefeuilles, malgré les précautions prises pour leur conservation, ne sont pas absolument à l'abri de tout danger d'incendie; quelques-unes de nos caisses, et surtout celle des recouvrements n'ont pas les dimensions nécessaires pour la facilité de leurs mouvements. Le public, dans les jours d'affluence, y pénètre difficilement et reste en partie exposé aux intempéries; enfin, nos bureaux d'escompte, des comptes courants et prêts sur fonds publics laissent beaucoup à désirer, non-seulement sous le rapport des facilités d'accès pour le public qui les fréquente journellement, mais aussi en ce qui concerne les nécessités du service intérieur.

Depuis plusieurs années, la Banque a lutté contre les difficultés de cette situation et n'a négligé aucun moyen pour remédier aux inconvénients qui en résultaient pour elle; elle y est même parvenue, en partie, en agrandissant quelques-uns de ses bureaux au moyen de l'acquisition de deux maisons voisines; mais elle a bientôt reconnu que ces améliorations ne pouvaient lui faire qu'une situation provisoire et qu'elle devait s'occuper sérieusement de se loger définitivement, en se donnant une installation en rapport avec le mouvement de ses opérations et les besoins de ses affaires.

Dans ces circonstances, il n'y avait que deux partis à prendre: ou bien il fallait construire, sur des terrains convenablement situés, un nouvel hôtel avec tous ses emménagements et dépendances nécessaires; ou bien il fallait établir ces constructions sur les terrains de l'hôtel actuel, lequel aurait été démoli successivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La Banque a dû bientôt se convaincre que ce dernier parti était inpraticable: cette reconstruction en effet aurait exigé au moins deux années, et, pendant tout ce temps, le service aurait été non seulement entravé, mais même en partie interrompu, outre que l'établissement aurait été exposé à de grands dangers; d'ailleurs, les terrains actuels auraient été probablement insuffisants, et de nombreuses chances d'incendie auraient continué à planer sur le nouvel établissement, à cause du peu de largeur de la rue qui en longe la plus grande partie et le sépare des maisons voisines.

Cette impossibilité étant constatée, il ne restait plus qu'à chercher à acquérir de nouveaux terrains situés dans une position assez centrale pour satisfaire aux convenances du commerce de la capitale, et assez spacieux pour y ériger des constructions en rapport, non-seulement avec le développement actuel des affaires de notre établissement, mais aussi avec les éventualités de l'avenir.

C'est ce double but que nous croyons avoir atteint d'une manière assez heureuse. Grâce aux travaux d'élargissement et de remblai que la ville de Bruxelles fait exécuter aux abords de l'église de Sainte-Gudule, nous avons pu acquérir, à des conditions que nous considérons comme favorables, plusieurs maisons situées le long de la rue du Bois-Sauvage et dont les façades devaient être en partie démolies. Les terrains provenant de ces acquisitions, en y comprenant une maison avec jardin située dans la rue de Berlaymont, forment un ensemble de plus de 45 mille pieds, qui pourra peut-être s'arrondir encore en y réunissant quelques autres terrains contigus, mais qui, dans tous les cas, serait suffisant pour y ériger, dans les meilleures conditions de solidité et d'incombustilité, l'établissement qui doit devenir le siége définitif de la Banque.

Ces acquisitions étant toutes récentes et tout ce qui concerne les constructions à faire étant encore à l'état de projet, ce n'est que l'année prochaine, et en lui présentant le rapport sur l'exercice courant, que nous pourrons rendre compte à l'assemblée générale des détails de cette affaire et de ses résultats financiers. Les plans des constructions à établir seront d'ailleurs soumis au conseil général, comme la demande des crédits nécessaires sera soumise à l'approbation du conseil des censeurs, en conformité des stauts.

Frais de premier établissement.

Le compte des frais de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1857 à . . . . . fr. 305,780 »

Il figure au bilan de cette année pour	292,000	»
Différence en moins, en 1858. . . . . fr.	13,780	»

On voit donc que malgré l'amortissement de fr. 17,556, opéré cette année, ainsi que cela résulte du compte de profits et pertes, et quoiqu'une somme de fr. 19,810 ait en outre été passée par frais généraux pour usure de billets, ce compte n'a subi qu'une réduction de fr. 13,780, toujours à cause des nouvelles dépenses occasionnées par l'extension de notre circulation. Cependant nous répétons ici l'observation que nous avons déjà faite dans nos précédents rapports, que l'amortissement de ce compte est réglé de manière à ce qu'il soit complétement balancé à l'expiration du terme de la Société.

Passif du bilan.

Le passif du bilan ne présente que trois articles qui méritent quelques observations spéciales : ce sont la réserve, la circulation et les comptes courants.

Réserve.

Nous avons vu que la part des bénéfices portée cette année à la réserve, en vertu

de l'art. 6 de la loi du 5 mai 1850, et en y ajoutant un léger excédant resté après la répartition du dividende, s'élève à . . . . . fr. 580,574 05

L'année dernière il avait été porté à la réserve. . . . 812,911 35

Différence en moins, cette année . . . . . fr. 232,337 30

Conformément à l'art. 16 de ladite loi, la part attribuée à la réserve et les intérêts du fonds de réserve, pendant le dernier exercice, ont été convertis en fonds publics, à l'exception de fr. 150,000 distribués aux actionnaires à titre d'accroissement de dividende, de sorte que le chiffre total de la réserve, au 31 décembre 1858 était de fr. 3,967,412 85, dont il faut toutefois déduire ladite somme de fr. 150,000.

La part du fonds de réserve afférente à chaque action s'élève donc aujourd'hui à fr. 152 69.

Le fonds de réserve est représenté à ce jour par fr. 3,585,200 de 2 1/2 p. c. et fr. 2,088,000 de 4 p. c. dont la valeur au cours actuel excède de plus de 80,000 fr. le capital de la réserve.

Billets de Banque.

Cette année encore, nous avons à signaler de nouveaux progrès dans le mouvement de notre circulation.

Au 31 décembre 1857, le chiffre de la circulation était de fr. 106,512,570

Au 31 décembre 1858, il s'élevait à 118,974,220

Différence en plus cette année. . . . . fr. 12,461,650

L'année dernière l'accroissement relatif, sur l'année précédente, n'avait été que de. . . . . fr. 8,078,930

Dans notre rapport de l'année dernière nous faisions pressentir que si notre circulation continuait son essor, nous aurions à solliciter l'autorisation nécessaire pour étendre la limite de nos émissions.

Cette nécessité, comme vous venez de le voir par les chiffres qui précédent, n'a pas tardé à se faire sentir et, par résolution en date du 29 mai dernier, le conseil général a décidé qu'il serait créé vingt millions de nouveaux billets de banque, savoir : 10 millions en coupures de 1,000 fr., 5 millions de 500 fr. et 5 millions de 100 fr.

Mais M. le Ministre des finances, à la sanction duquel cette résolution devait être soumise, aux termes des statuts, a cru devoir modifier la répartition proposée, et, par son arrêté du 22 novembre suivant, a subordonné son approbation à la condition que la nouvelle émission proposée serait divisée en 4,000 coupures de 1,000 fr., 4,000 de 500 fr., 100,000 de 100 fr., 40,000 de 50 fr. et 100,000 de 20 fr.

En conséquence, le chiffre des émissions autorisées s'élève aujourd'hui à 150 millions, qui se compose des coupures suivants ;

70,000	billets de	1,000 fr.,	valeur.	70,000,000
34,000	»	500	»	17,000,000
440,000	»	100	»	44,000,000
180,000	»	50	»	9,000,000
500,000	»	20	»	10,000,000

Voici maintenant quel a été, pendant l'année dernière, le mouvement des espèces et billets de banque :

Les recettes faites en 1858, dans toutes nos agences, s'élèvent à fr. 500,547,972 67

dont fr. 166,329,482 67 ont été reçus en espèces et fr. 334,218,490 en billets.

Les payements dans ces agences se sont élevés à . . fr. 503,043,806 48

dont fr. 146,257,526 48 ont été payés en espèces, et fr. 356,786,280 en billets.

Le chiffre des billets présentés à l'échange dans nos agences de province a été de . . . . . fr. 88,883,000

Celui des sommes versées pour obtenir des billets de . fr. 70,242,000

La balance des comptes courants figure au passif de notre bilan au 31 décembre dernier, en y comprenant ceux de la succursale d'Anvers, pour Comptes courants.

	fr.	52,960,873 89
Au 31 décembre 1857, elle était de		35,046,537 98
Différence en plus cette année	fr.	17,914,335 91

Dans ce chiffre, le solde créditeur du Trésor est compris pour

	fr.	45,435,745 51
Les comptes courants d'Anvers y figurent pour		2,956,941 35
Et ceux de Bruxelles pour		4,568,187 03
Ensemble . . .	fr.	52.960,873 89

Le nombre des comptes courants ouverts à Bruxelles, au 31 décembre dernier, était de 132 (même nombre précisément qu'en 1857), et dont 27 (7 de moins que l'année précédente) avaient pour cause des prêts sur fonds publics.

Le solde de ces comptes, en faveur des emprunteurs, était à la même époque de fr. 930,551 74.

La Banque restitue aux emprunteurs, avec une différence de 1 p. c., l'intérêt sur les sommes provenant de ces prêts et laissées en compte courant.

La somme des intérêts bonifiés, de ce chef, a été cette année de :

	fr.	35,261 71
Elle avait été l'année précédente de		45,733 70
Différence en moins cette année	fr.	10,471 99

Caissier de l'état. Les recettes de la Banque, comme caissier de l'État, se sont élevées en 1858 à . . . . . fr. 178,457,519 72 1/2

L'encaisse au 1er janvier était de		26,073,402 41
Total. . .	fr.	204,530,922 13 1/2
Toutes les dépenses de l'exercice s'élèvent à		159,360,679 60 1/2
L'encaisse du trésor, au 31 décembre 1858, était donc de	fr.	45,170,242 53

Le mouvement général des autres comptes courants, à Bruxelles, pendant l'année dernière, a été à l'entrée de. . . . . fr. 516,925,989 30

à la sortie, de		512,721,997 30
et en ajoutant le mouvement du compte du Trésor, qui a été en recette et en dépense de.	fr.	337,818,199 33
On voit que le mouvement général d'entrée et de sortie a été, pour Bruxelles seulement, de.	fr.	1,367,466,185 93
L'année précédente il avait été de.		1,181,248,556 50
Différence en plus, en 1858	fr.	186,216,629 43

Succursale d'Anvers et comptoirs. Nous terminerons ce rapport par quelques renseignements sommaires sur nos comptoirs de province.

La Banque a actuellement 23 comptoirs en province, y compris sa succursale d'Anvers. Aucun nouveau comptoir n'a été établi dans le courant de l'année dernière, mais diverses demandes tendant à en ériger, dans quelques petites villes qui n'en possèdent pas encore, sont parvenues à la Banque qui les instruit en ce moment.

Succursale d'Anvers Grâce au mouvement extraordinaire des affaires en 1857 et à l'élévation anormale du taux de l'escompte pendant une partie de cette année, notre succursale avait vu presque doubler ses résultats et avait contribué dans une forte proportion au chiffre brillant des bénéfices constatés à cette époque; cependant cette situation ne pouvait plus se maintenir, dès que l'escompte rentrait dans ses limites normales, et

notre portefeuille d'Anvers a subi nécessairement les conséquences de la réaction; d'autre part le chiffre des opérations s'est considérablement amoindri, ce qui est venu aggraver la réduction générale de tous les produits.

Je m'empresse d'ajouter que ces fâcheuses circonstances, résultats d'une crise qui a affecté davantage notre métropole commerciale que la capitale et les autres places du pays, ne peuvent être, en aucune manière, imputées aux administrateurs de notre succursale dont le zèle ne s'est jamais démenti et qui ont même redoublé leurs efforts et leurs soins intelligents.

Nous avons, comme les deux années précédentes, compris parmi les résultats généraux des opérations de la Banque, ceux de la succursale, mais ceux-ci ont une importance telle, que nous croyons devoir grouper dans un résumé spécial les faits qui s'y rattachent.

Les tableaux Litt. H et I, joints à ce rapport, présentent le résumé des opérations de la succursale en ce qui concerne les comptes des valeurs sur la Belgique, et le relevé comparatif de ses escomptes pour les quatre dernières années, non compris les valeurs étrangères qui figurent dans le portefeuille de Bruxelles, de même que le bénéfice réalisé est compris parmi ceux de l'établissement central.

En 1857, la succursale avait escompté 18,000 effets sur Anvers, d'une valeur totale de fr. 162,058,343 43, et le produit de ses escomptes s'était élevé à fr. 1,349,429 81.

En 1858, il n'a plus été escompté que 13,763 effets, d'une valeur totale de fr. 110,317,528 81, et le produit n'a été que de fr. 617,323 55.

Ainsi, le dernier exercice présente une diminution de 4,237 effets, de fr. 51,740,814 62 de capital et de 732,105 96 de produit.

Il est à remarquer que cette énorme différence excède de plus de cent mille francs celle qui existe entre les résultats des deux bilans comparés, d'où il suit que c'est sur les opérations de la place d'Anvers que pèse exclusivement la réduction du bénéfice général de la dernière année, et que l'ensemble de toutes les autres opérations, faites au siége de l'établissement et dans les comptoirs, présente même un léger excédant.

Toutefois, il faut tenir compte de l'augmentation des opérations de la succursale en valeurs étrangères, dont les bénéfices se confondent avec ceux de l'établissement central. En effet, en 1858 la succursale a acheté 1,856 valeurs sur l'étranger, s'élevant à fr. 18,364,819 05, tandis que, en 1857, le nombre d'effets n'était que de 722, d'un montant total de fr. 8,426,269 94; aussi le produit, qui n'était que de fr. 31,591 07 en 1857, s'est-il élevé, l'année dernière, à fr. 115,375 67.

Les prêts sur fonds publics de la succursale, dont l'importance s'était beaucoup accrue en 1857, ont subi également, cette année, une legère dépression, sans avoir

toutefois perdu tout l'avantage acquis sur les opérations antérieures. En effet, le nombre des contrats de prêt est descendu de 189 à 147 et, en somme, de fr. 8,317,555 à fr. 7,967,908, différence en moins. . fr. 753,647 »

Le produit n'a été, en 1858, que de fr. 49,568 66, et présente sur l'année précédente une diminution de . . . . . fr. 13,628 »

Le mouvement général des comptes courants à Anvers a été, en 1857, tant à l'entrée qu'à la sortie de . . . . . fr. 1,551,691,225 06

En 1858, et toujours par les causes que nous avons signalées, ce mouvement n'a plus été que de . . . . . fr. 1,241,929,064 04

Différence en moins. . . . fr. 309,762,161 04

Si à ce mouvement des comptes courants de la succursale d'Anvers, s'élevant à . . . . . fr. 1,241,929,064 04
nous ajoutons celui que nous avons constaté tout à l'heure pour l'établissement central, soit . . . . . fr. 1,367,466,185 93

nous trouvons que le mouvement général de l'année dernière a été de . . . . . fr. 2,609,395,249 97

c'est-à-dire, environ 123 millions de moins qu'en 1857.

A la fin de 1858, nous avions à la succursale 154 comptes ouverts. Nous en avions l'année précédente 144, donc 10 en plus.

Nous complétons ces renseignements sur la situation des opérations de notre succursale en annexant à ce rapport (litt. L) un tableau qui présente le revenu comparatif du montant brut des bénéfices de cet établissement, pendant les six dernières années, et nous croyons que ce document suffit pour en faire apprécier toute l'importance, et nous dispense d'entrer ici dans des détails de chiffres plus minutieux.

Comptoirs.

Comme nous l'avons fait les années précédentes, nous joignons à ce rapport un autre tableau (litt. I) qui présente le relevé comparatif des opérations des comptoirs pendant les quatre dernières années; et nous nous bornons, en conséquence, à quelques aperçus généraux sur leur situation.

En 1857, la succursale et les comptoirs avaient envoyé à la Banque 124,053 effets, s'élevant à . . . . . fr. 353,239,754 45

En 1858, ils ont remis 144,987 effets, montant à . . fr. 325,619,724 46

Donc, en nombre, 20,934 effets de plus, mais en somme différence en moins de . . . . . fr. 27,620,029 99

En 1857, le produit de l'escompte à Anvers et dans les comptoirs avait été de . . . . . fr. 2,483,421 44

En 1858, ce produit n'a été que de . . . . . fr. 1,659,294 12

Différence en moins cette année fr. 824,127 32

L'ensemble des escomptes de la Banque ayant été cette année de fr. 465,937,863 19 c., il en résulte que la succursale et les comptoirs figurent pour 7/10es dans le chiffre général de l'escompte belge, et cette proportion, qui n'a pas varié depuis l'année dernière, prouve que l'action bienfaisante des comptoirs s'exerce dans une large mesure sur tous les points du pays.

Vous venez de voir que, malgré les circonstances fâcheuses qui ont ralenti l'essor du commerce et de l'industrie, l'ensemble des opérations de nos comptoirs, en escomptes sur la Belgique, n'avait subi qu'une réduction d'environ 27 millions, c'est-à-dire, moins de 8 p. c. du chiffre de l'année précédente; et même, si l'on n'envisage que l'escompte des 22 comptoirs de province en l'isolant de celui de la succursale, on constate que le chiffre global de leurs opérations, en 1858, excède de plus de 24 millions celui de l'année précédente.

Il résulte, au surplus, du tableau dont nous venons de parler que, sur ces 22 comptoirs, 6 seulement ont vu réduire, l'année dernière, le chiffre de leurs opérations, tandis que tous les autres l'ont vu s'accroître et même, pour quelques-uns, dans une proportion considérable.

Ainsi, le comptoir d'Arlon a escompté environ 3 millions de plus qu'en 1857; celui de Charleroy environ 4 millions, et celui de Huy près de 5 millions en plus. Le comptoir de Grammont, qui n'avait fait que fr. 947,000 d'affaires en 1857 a porté ses escomptes à plus de 4 millions; Liége présente une augmentation de 10 millions, Nivelles de 3 millions et Mons de 6 millions.

La Banque de Flandre, qui avait eu, en 1857, un mouvement d'affaires très considérable, a subi l'année dernière une diminution d'environ 10 millions. A Namur, la réduction du chiffre des escomptes, a été de fr. 2,400,000 et à Tournay de fr. 3,400,000. Les comptoirs de Bruges, Louvain et Neufchâteau présentent aussi des réductions, mais sans aucune importance.

Nous croyons inutile de pousser plus loin ces comparaisons et ces renseignements statistiques. Nous pensons que ceux que nous venons de mettre sous les yeux de MM. les actionnaires, suffiront pour les convaincre que si les résultats en

bénéfices de l'exercice de 1857, dûs à des circonstances tout-à-fait anormales, n'ont pas été entièrement égalés cette année, notre établissement n'en est pas moins resté dans la voie du développement et du progrès, sous le rapport de l'importance de ses opérations et des services rendus au commerce du pays.

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.

RAPPORT

FAIT AU NOM DU CONSEIL DES CENSEURS.

MESSIEURS,

Les renseignements très détaillés que vous fournit le rapport de M. le Gouverneur, sur les opérations de la Banque pendant l'exercice dernier, et les rapprochements statistiques annexés à ce rapport, rendent la tâche de votre Conseil des censeurs très-facile et lui laissent peu de faits nouveaux à signaler à votre attention.

Nos réunions périodiques, qui ont pour but la fixation du taux de l'escompte, ont eu lieu avec toute la régularité désirable. Cette partie essentielle de nos attributions n'a pas présenté, pendant l'exercice dont il vous est rendu compte, les difficultés de l'année dernière; déjà, dès le mois de mars, l'escompte avait pu être ramené à un taux normal et très-modéré, et votre Conseil n'a pas cru qu'une réduction plus forte dans le prix de l'argent eût pu attirer vers la Banque un mouvement d'affaires sérieuses plus considérable. Après une crise aussi intense que celle qui a pesé sur le commerce, pendant l'année 1857, une réaction était rationnelle; un état d'hésitation en était une suite inévitable; le commerce ne pouvait s'engager dans des opérations de longue haleine et le mouvement des valeurs

escomptables devait s'en ressentir considérablement. Les résultats de notre succursale d'Anvers le prouvent à l'évidence, et, si l'on ajoute à cela l'abaissement du taux de l'escompte et la différence qu'il présente avec celui de l'année dernière, la diminution dans le chiffre général des opérations de la Banque, et dans leur produit, se trouvera suffisamment démontrée.

Toutefois, l'importance des valeurs belges escomptées à Bruxelles et dans les différents comptoirs s'est accrue d'une manière remarquable et prouve que la Banque continue à rendre de grands services au commerce et à l'industrie; son action se fait sentir sur tout le pays et témoigne hautement de la bonne organisation de notre établissement national.

L'augmentation dans la circulation de nos billets au porteur est un fait digne de remarque; de 106 millions 500 mille francs qu'elle était en 1857, elle s'est élevée, en 1858, à près de 119 millions. Votre conseil des Censeurs s'est associé à la mesure qui lui a été proposée par l'administration, dès le 20 mars dernier, de créer vingt millions de billets nouveaux et s'est rallié volontiers à la modification proposée par M. le Ministre des Finances, de créer 500 mille coupures de 20 francs, soit six millions de billets de vingt francs, appréciant tout ce que cette mesure présentait d'utile pour le public, depuis la démonétisation de l'or français.

La réserve métallique, proportionnée à la circulation, a toujours été strictement maintenue pendant le courant de cette dernière année et a été presque constamment dépassée de plusieurs millions, par suite de la rareté des valeurs d'escompte. La confiance dont jouissaient, à juste titre, nos billets au porteur grandit tous les jours; ils se disséminent sur tous les points du pays et l'usage en devient général dans toutes les transactions financières.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans vous dire quelques mots d'une opération qui a été faite après la clôture de l'exercice dont nous avons l'honneur de vous entretenir. Le rapport de M. le Gouverneur vous fait l'historique de l'installation de la Banque dans l'hôtel qu'elle occupe maintenant, et des raisons qui ont déterminé l'administration à acquérir des terrains susceptibles de recevoir des constructions nouvelles et en rapport avec les exigences des nombreux et différents services confiés à notre établissement. Votre Conseil des censeurs, tout en ayant reconnu la nécessité d'un agrandissement et d'un remaniement radical dans les bâtiments actuellement occupés par la Banque, ne s'est pas trouvé unanime pour approuver le choix fait par l'administration; toutefois, la majorité du Conseil, prenant en considération la difficulté de trouver un terrain convenable, les conditions assez favorables auxquelles l'acquisition a été faite et les facilités qu'offrira au commerce et à l'industrie de Bruxelles une situation aussi centrale,

a donné son adhésion à cette opération, en votant les crédits qui lui étaient demandés à cet effet.

Nous avons également examiné avec une scrupuleuse attention le bilan qui vous est soumis et nous lui avons donné l'approbation requise par les statuts.

Le Rapporteur,
Baron Grenier.

Les Censeurs,
Baron Osy.
Baron Cogels.
Ferd. Van de Vin.
Comte Augustin de Baillet.
Ch. Demeure.
Nagelmaekers-Orban.

ANNEXES.

ANNEXE *A*.

BANQUE

ACTIF.

BILAN *arrêté au*

Actionnaires. Pour la part du capital à verser.	. . . . .	1,252,200 »
Portefeuille, à Bruxelles et en province, et effets à l'encaissement. .	. . . . .	119,296,606 77
Caisse. Espèces et lingots.	64,633,117 73	77,614,087 63
Caisse. Effets échus.	2,155,189 90	
Caisse. Billets de banque.	10,825,780 »	
Fonds publics. 2,039,000 4 °/₀ à 80	1,631,200 »	3,263,540 »
Fonds publics. 2,695,800 2 1/2 °/₀ à 50.	1,347,900 »	
Fonds publics. Bons du trésor à diverses échéances.	284,440 »	
Prêts sur fonds publics à Bruxelles et en province.	. . . . .	5,741,414 96
Société générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850	. . . . .	2,924,400 »
Trésor public. Pour indemnité du caissier de l'État.	. . . . .	100,000 »
Fonds publics de la réserve	. . . . .	3,385,990 15
Immeubles, matériel et mobilier.	. . . . .	619,600 »
Solde de frais de premier établissement	. . . . .	292,000 »
Coupons à recevoir	. . . . .	83,671 73
		214,573,511 24

Arrêté par le consell d'Administration, en séance du 18 janvier 1859.

Les Directeurs,

L. DESWERT.
J.-R. BISCHOFFSHEIM.
J. DOUCET.
DE POUHON.
E. PRÉVINAIRE.
VAN HOEGAERDEN

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.

NATIONALE.

31 *décembre* 1858. **PASSIF.**

Capital. 25,000 actions de fr. 1,000	25,000,000 »
Billets de banque. Émission à ce jour	129,800,000 »
Comptes courants. Divers pour solde	52,960,873 89
Versements anticipés des actionnaires.	320,650 »
Mandats à payer.	53,384 96
Intérêts et réescompte sur 1859.	388,617 87
Dividende à répartir (2me semestre) : fr. 69.25 sur 25,000 actions.	1,731,250 »
Trésor public. Art. 7 de la loi du 5 mai 1850.	288,614 80
Part de l'Administration. Art 54 des statuts.	62,706 87
Fonds de réserve.	3,967,412 85
	214,573,511 24

Approuvé par le conseil des censeurs, en séance du 22 janvier 1859.

Bon Osy.
Bon Cogels.
Cte A. de Baillet.
Demeure.
Bon Grenier.
Nagelmakers-Orban.
Vandevin.

ANNEXE *B*.

BANQUE

Résumé du compte de Profits

Escompte et pertes de place. Réescompte sur 1859 à Bruxelles . . .	. . . . .	304,013 01
» **Succursale d'Anvers.** Id.	. . . . .	47,822 11
» **Prêts sur fonds publics.** Intérêts reçus par anticipation.	. . . . .	20,263 08
» **Id.** Par succursale d'Anvers, id.	. . . . .	9,527 65
» **Bons du trésor.** Réescompte sur 1859	. . . . .	6,992 02
» **Frais généraux.** Pour solde de ce compte	. . . . .	545,970 50
» **Id.** de la succursale, id.	. . . . .	72,230 06
» **Frais de commission, de timbre et d'encaissement à Amsterdam, Londres et Paris**	. . . . .	18,790 23
» **Comptes courants.** Pour intérêts sur contrats garantis par dépôts de fonds publics.	. . . . .	35,261 71
» **Caisse.** Pour droit de patente de la Banque	. . . . .	62,869 33
» **Escompte de versements anticipés des actionnaires.** Pour solde de ce compte	. . . . .	11,358 79
Amortissement — des immeubles 1/43.	13,596 30	36,534 79
Amortissement — du mobilier 1/10.	5,382 49	
Amortissement — des frais de 1er établissement 1/36 et 1/35 . . .	17,556 »	
Dividende aux actionnaires. — 1er semestre, 25,000 coupons à fr. 22 50.	562,500 »	2,293,750 »
Dividende aux actionnaires. — 2e id. 25,000 id. à fr. 69 25.	1,731,250 »	
Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 5 mai 1850.	. . . . .	580,574 05
Trésor public. Art. 7 id.	. . . . .	288,614 80
Part de l'Administration. Art 54 des statuts.	. . . . .	62,706 87
		4,397,279 »

NATIONALE.

et Pertes de l'année 1858.

Par escompte et pertes de place. Produit brut	2,786,112 55	3,581,883 79
Id. **Id.** Succursale d'Anvers, id.	795,771 24	
» **Prêts sur fonds publics.** Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province	199,498 67	262,066 14
Id. **Id.** Id. id. à la succursale d'Anvers.	62,567 47	
» **Bons du trésor.** Intérêts reçus ou acquis	. . . . .	55,109 14
» **Fonds publics.** Id.	. . . . .	152,098 33
» **Id.** Bénéfice de réalisation.	. . . . .	130,432 50
» **Correspondants étrangers.** Pour intérêts bonifiés.	. . . . .	11,061 10
» **Comptes courants.** Pour commission et change	. . . . .	3,409 60
» **Caisse.** Pour agio et commission sur lingots et dépôts	. . . . .	57,108 70
» **Société générale.** Art. 26 de la loi du 5 mai 1850.	. . . . .	44,109 70
» **Compte d'indemnité du caissier de l'État**	. . . . .	100,000 »
		4,397,279 »

ANNEXE C.

BANQUE NATIONALE.

Répartition des bénéfices de 1858.

Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre . .	. . . . .	2,663,145 72	
Plus les 2 1/2 °/₀ payés aux actionnaires.	. . . . .	562,500 »	
Pour établir la part de l'Administration :	3,225,645 72	3,225,645 72	
Déduire 5 °/₀ pour les fr. 21,250,000 versés. fr. 1,062,500 »			
» » » 1,250,000 (10 mois). » 52,083 33	1,135,416 66		
» » » 1,250,000 (4 mois). » 20,833 33			
Prélever 3 °/₀ sur la différence.	2,090,229 06	62,706 87	
		3,162,938 85	
Pour établir la réserve et la part de l'État :			
Ajouter 3 °/₀ dûs sur fr. 3,750,000 non versés, pendant 2 mois.	18,750 »		
» » » 2,500,000 » » 6 »	37,500 »	68,750 »	
» » » 1,250,000 » » 4 »	12,500 »		
		3,231,688 85	3,231,688 85
Déduire 6 °/₀ pour le capital de fr. 25,000	. . . . .	1,500,000 »	
Reste. . . .	. . . . .	1,731,688 85	
Prendre pour la réserve 1/3 de cette somme	577,229 61	. . . . .	865,844 41
» pour l'État 1/6 »	288,614 80		
			2,365,844 44
Pour établir le dividende :			
Déduire les 5 °/₀ dûs par les actionnaires	. . . . .	68,750 »	631,250 »
» les 2 1/2 qu'ils ont reçus pour le 1er semestre . .	. . . . .	562,500 »	
Reste. . . .	. . . . .	. . . . .	1,734,594 44
A répartir sur 25,000 actions. Soit par action	69 25		
Reliquat porté au fonds de réserve.	3,344 44		
RÉCAPITULATION.			
Part des actionnaires, 25,000 coupons à fr. 69 25. . . .	. . . . .	1,731,250 »	
» de la réserve { le 1/3 ci-dessus.	577,229 61	580,574 05	
» de la réserve { le reliquat	3,344 44		
» de l'État	. . . . .	288,614 80	
» de l'Administration.	. . . . .	62,706 87	
Total égal au solde des profits et pertes. . . .	. . . . .	. . . . .	2,663,145 72

BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des bilans des cinq dernières années.

	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.
Passif de la banque envers elle-même.					
Capital	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve. . .	1,139,329 38	1,730,113 87	2,442,670 95	3,354,539 30	3,967,412 85
Prévision de pertes. .	12,000 »	12,000 »	12,000 »	»	»
Dividendes aux actionnaires.	1,915,000 »	2,031,250 »	2,243,750 »	2,562,500 »	2,293,750 »
Passif envers des tiers.					
Billets de banque. . .	109,000,000 »	111,900,000 »	119,000,000 »	126,400,000 »	129,800,000 »
Comptes courants. . .	46,792,727 31½	42,666,838 46½	38,978,936 95½	35,046,537 98	52,960,873 89
Divers	724,461 02	938,933 35	1,020,431 14	1,696,667 16	1,113,974 50
	184,583,517 71½	184,279,135 68½	188,697,789 04½	194,060,244 44	215,136,011 24
Actif.					
Actionnaires.	10,000,000 »	8,753,900 »	6,251,450 »	3,751,250 »	1,252,200 »
Portefeuille.	88,927,231 94	78,504,788 77	88,085,004 96	96,072,460 61	119,296,606 77
Caisse.	67,539,221 52½	75,418,900 69½	72,973,341 37½	74,068,167 20	77,614,087 63
Fonds publics et bons du trésor.	8,603,320 »	8,087,420 »	5,394,400 »	4,406,380 »	3,263,540 »
Prêts sur fonds publics.	6,127,575 09	5,902,873 28	7,828,580 21	7,719,638 69	5,741,414 96
Société générale. . .	414,245 »	4,874,000 »	4,874,000 »	3,899,200 »	2,924,400 »
Immeubles et mobilier.	649,000 »	633,500 »	616,800 »	600,200 »	619,600 »
Divers.	2,322,924 16	2,103,752 94	2,674,212 50	3,542,947 94	4,424,161 88
	184,583,517 71½	184,279,135 68½	188,697,789 04½	194,060,244 44	215,136,011 24

ANNEXE *E*.

BANQUE

Tableau comparatif des opérations et de

	1854.		1855.	
	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
Portefeuille. Escompte.	561,467,599 81	2,284,069 94	371,213,150 69	2,392,120 83
Succursale d'Anvers. d° et divers.	90,119,090 29	484,541 63	112,202,710 24	577,777 75
Fonds publics.	14,256,040 25	525,317 86	8,450,458 75	423,537 44
Avances sur fonds publics . . .	19,997,245 92	214,776 07	20,361,011 49	200,939 66
Escompte de Bons du Trésor. . .	9,595,500 »	83,051 35	3,210,500 »	16,931 77
Trésor public. Produit net . . .	177,648,159 25	200,000 »	153,804,528 48	200,000 »
Société Générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850.	464,245 »	6,393 64	4,874,000 »	40,794 19
Correspondants étrangers. . . .	»	20,040 98	»	20,578 93
Comptes courants	»	2,235 86	»	1,905 21
Caisse, agio et commission sur lingots et dépôts	»	14,218 08	»	28,176 55
	673,547,880 52	3,834,645 41	674,116,359 65	3,902,762 13
Mouvement des caisses.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
Caisse centrale	390,048,532 18	379,351,611 97	448,595,601 79	445,174,417 97
Caisse des agents de la Banque . .	480,679,158 03	476,547,779 49	500,240,680 55	493,782,185 20
	870,727,690 21	855,899,391 46	948,856,282 34	938,956,603 17

NATIONALE.

leurs produits bruts, de 1854 *à* 1858.

1856.		1857.		1858.	
OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
381,063,880 78	2,505,307 20	580,972,999 52	2,915,284 28	475,816,990 51	2,786,112 55
123,000,867 45	830,703 65	162,058,343 43	1,549,429 81	110,317,528 81	795,771 24
7,929,966 25	545,825 39	5,091,400 »	385,661 35	4,536,812 50	282,530 83
29,427,120 81	275,208 66	Bruxelles et Provinces. 24,651,392 19 Anvers. . 8,717,555 »	260,055 89 71,098 46	,838,127 91 963,908 »	199,498 67 62,567 47
1,388,500 »	19,691 16	Bruxelles et Provinces. 4,148,442 92 Anvers . . 1,225,382 91	53,443 25 8,687 87	19,780 » .0,700 »	51,758 98 3,350 16
155,256,534 26	100,000 »	164,963,840 71	100,000 »	178,457,519 72½	100,000 »
4,874,000 »	73,110 »	3,899,200 »	60,315 75	2,924,400 »	44,109 70
»	12,888 99	»	12,948 29	»	11,061 10
»	6 50	»	1,660 93	»	3,409 60
»	43,400 88	»	49,103 62	»	57,108 70
702,940,869 55	4,406,142 43	755,728,556 68	5,267,689 50	808,365,767 45½	4,397,279 »
RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
516,896,801 94	521,421,914 58	508,823,861 76	505,914,324 49	470,912,607 23	426,267,992 93
615,901,825 84	606,942,661 89	680,201,602 26	679,501,678 86	676,994,965 24	647,199,722 44
1,132,798,627 78	1,128,364,576 47	1,189,025,464 02	1,185,416,003 35	1,147,907,572 47	1,073,467,715 37

ANNEXE *F*.

BANQUE NATIONALE.

Extrait des situations publiées mensuellement, en 1858, *en exécution de l'art.* 22 *de la loi du* 5 *mai* 1850.

MOIS.	ENCAISSE MÉTALLIQUE.	PORTEFEUILLE.	CIRCULATION.	COMPTES COURANTS.	AVANCES SUR FONDS PUBLICS.
Janvier. .	61,035,097 02	86,267,143 58	105,190,010	31,966,582 85	7,336,844 91
Février. .	62,746,862 83	82,124,872 76	104,852,980	29,899,745 72	7,035,260 91
Mars. . .	63,863,342 35	86,177,185 18	106,436,780	32,391,838 32	5,958,124 91
Avril. . .	65,406,792 62	89,305,030 48	109,245,530	34,154,969 46	5,984,052 91
Mai. . .	67,340,176 78	91,733,721 18	110,387,950	36,939,835 57	5,590,591 71
Juin. . .	67,170,898 40	96,980,486 75	112,899,890	40,284,616 03	6,024,352 71
Juillet . .	56,171,633 32	108,541,924 20	113,947,470	38,522,687 16	5,718,640 71
Août. . .	55,817,492 29	114,290,784 64	112,508,100	44,209,916 50	5,797,430 71
Septembre	57,696,337 05	116,061,171 08	112,357,860	48,314,968 30	5,842,760 71
Octobre. .	62,849,889 »	111,398,106 91	112,652,040	48,033,934 03	5,446,190 71
Novembre.	66,155,561 04	110,349,223 41	112,833,120	49,828,853 87	5,384,828 71
Décembre.	66,734,922 83	119,246,146 49	118,974,220	52,868,621 61	5,731,887 21
Moyenne mensuelle . . .		101,039,649 72			

ANNEXE G.

BANQUE NATIONALE.

Tableau comparatif de la répartition de l'ensemble des escomptes pendant les années 1854, 1855, 1856, 1857 *et* 1858.

	SUR LA BELGIQUE.		SUR L'ÉTRANGER.		TOTAL DES ESCOMPTES.	
	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.
1854	129,859	272,385,263 66	16,258	179,201,426 44	146,117	451,586,690 10
1855	152,686	356,832,640 83	12,817	126,583,220 10	165,503	483,415,860 93
1856	204,339	468,900,377 78	4,851	35,164,370 45	209,190	504,064,748 23
1857	220,397	520,436,312 02	2,017	22,595,030 93	222,414	543,031,342 95
1858	244,442	465,937,863 19	13,348	120,196,656 13	257,790	586,134,519 32

ANNEXE *H*.

BANQUE

Résumé des taux d'escompte des effets sur la Belgique

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	EFFETS ESCOMPTÉS à 3 °/o.			EFFETS ESCOMPTÉS à 3 1/2 °/o.			EFFETS ESCOMPTÉS à 4 °/o.			EFFETS ESCOMPTÉS à 4 1/2 °/o.		
	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.
ALOST	266	948,854 73	5,941 24	2,751	1,861,482 81	9,389 32	444	276,468 97	1,265 17	207	180,503 93	1,439 31
ARLON	28	112,411 06	436 28	1,693	7,966,461 06	63,629 09	131	1,092,210 54	10,024 18	116	666,861 67	7,147 47
BRUGES	543	2,588,183 63	13,056 75	752	2,291,720 09	13,028 52	85	267,807 96	1,748 55	112	221,739 63	1,741 78
CHARLEROY	949	4,182,003 29	22,804 91	15,469	16,932,159 55	91,672 35	1,943	2,356,944 61	14,551 03	1,186	1,373,218 64	10,351 68
DINANT	34	85,928 21	476 34	1,631	2,812,727 27	22,748 39	171	350,543 25	3,138 61	164	390,889 38	4,113 32
GAND	2,846	14,002,642 59	72,666 59	14,638	26,016,874 54	152,260 08	1,769	4,225,126 47	30,629 42	1,643	3,454,433 10	28,582 51
GRAMMONT	104	182,257 10	1,058 50	5,516	3,215,456 54	20,396 09	450	348,052 80	2,598 22	204	171,095 88	1,407 60
HASSELT	74	209,506 24	1,131 40	519	451,333 35	2,308 32	15	47,617 94	189 06	20	27,898 18	114 99
HUY	471	2,286,287 23	15,425 37	6,729	8,731,170 22	65,736 02	755	1,025,191 37	8,857 31	522	687,487 34	6,462 91
LIÉGE	904	4,751,705 03	25,078 79	12,318	18,516,166 16	106,642 42	1,396	2,332,889 12	14,682 05	949	1,417,692 52	9,721 42
LOUVAIN	242	449,429 70	1,424 04	1,557	1,118,430 72	5,470 75	149	148,255 72	911 58	121	128,173 17	849 69
MARCHE	28	66,496 38	427 06	1,673	2,873,219 13	26,553 23	261	388,783 48	4,066 29	120	173,873 50	2,053 26
MONS	1,325	7,210,879 17	45,222 19	6,661	12,378,519 19	77,439 78	1,197	2,476,190 87	17,996 26	435	950,349 93	7,163 81
NAMUR	230	667,637 46	3,857 22	1,484	3,505,046 67	25,689 66	200	565,685 62	4,841 08	131	239,310 70	2,127 96
NEUFCHATEAU	2	3,000 »	14 34	40	157,734 36	901 55	8	17,509 20	95 42	7	16,067 77	111 61
NIVELLES	622	1,448,817 47	9,193 75	9,912	9,304,696 03	63,937 62	993	1,115,019 39	8,135 47	627	663,759 47	5,431 91
PHILIPPEVILLE	36	64,179 51	422 21	1,157	1,349,843 20	10,847 79	117	149,019 82	1,163 19	69	148,623 56	1,447 83
SAINT-NICOLAS	241	1,157,778 74	7,404 31	1,172	1,301,271 79	6,880 51	216	325,501 26	2,182 23	130	166,958 65	951 56
TERMONDE	133	453,643 56	2,604 77	425	788,407 66	3,808 91	48	117,413 20	827 96	33	61,561 20	286 92
TOURNAY	411	2,318,319 38	13,009 71	4,891	4,571,455 18	18,822 41	832	759,181 81	3,167 54	526	654,508 78	3,837 05
TURNHOUT	95	438,226 18	3,059 96	544	379,943 28	2,115 75	55	28,708 55	170 95	11	68,268 37	743 74
VERVIERS	316	1,819,672 42	9,2.8 06	4,917	5,019,896 35	26,994 65	630	711,611 77	4,620 42	309	320,610 29	2,149 96
	9,900	45,447,858 88	255,943 79	96,449	151,555,975 15	817,273 02	11,815	19,125,766 70	135,862 04	7,642	12,183,685 66	98,241 29
ANVERS	8,173	73,378,836 76	360,456 82	3,977	22,106,904 49	156,875 27	846	7,311,827 83	51,514 96	645	6,561,850 96	54,307 87
BRUXELLES	49,567	88,075,794 16	466 693 81	33,355	34,879,117 75	198,411 72	9 603	10,218,089 80	65,620 65	5,206	5,450,966 30	40,179 41
	67,640	206,902,489 80	1,081,094 42	133,781	188,540,295 39	1,152,560 01	22,294	36,715,684 33	253,797 63	13,491	24,196,502 92	192,728 57
	Échéance moyenne : 63 jours.			Échéance moyenne : 63 jours.			Échéance moyenne : 62 jours.			Échéance moyenne : 63 jours.		

NATIONALE.

escomptés à Bruxelles et dans les comptoirs en 1858.

EFFETS ESCOMPTÉS à 5 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 5 1/2 %.			TANTIÈME alloué aux COMPTOIRS.	PERTES DE PLACE.	MONTANT NET des Intérêts et pertes DE PLACE.	MONTANT TOTAL des EFFETS ESCOMPTÉS.		MOYENNE des échéances de l'ensemble des escomptes.	TAUX MOYEN des différents comptoirs.	TAUX MOYEN de l'ensemble des escomptes.
EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.				EFFETS.	MONTANT.			
134	129,953 88	639 69	»	»	»	4,669 44	131 86	14,137 15	3,802	3,597,269 32			
53	319,248 65	3,552 34	»	»	»	21,194 86	68 95	63,663 45	2,021	10,157,192 98			
20	35,676 43	348 80	1	1,000 »	9 63	7,483 50	664 37	23,114 70	1,513	5,406,127 74			
716	870,136 04	6,602 89	93	99,072 11	864 12	36,710 58	841 82	110,978 22	20.356	25,813,514 24			
91	100,736 89	1,118 32	30	29,886 70	356 25	7,987 12	594 46	24,558 57	2,121	3.770,711 70			
918	1,568,206 56	14,297 82	10	14,951 33	159 12	69,115 33	2,051 96	231,532 17	21,824	49,282,234 64			
161	143,623 29	1,307 22	12	3,757 41	17 43	6,695 80	711 91	20,801 17	6,447	4,064,243 02			
10	8,781 20	35 22	»	»	»	944 60	32 90	2,867 29	638	745,136 91			
291	336,567 73	3,416 12	»	»	»	24,971 75	911 78	75,837 76	8,768	13,066,703 89			
551	721,248 67	5,683 94	153	137,512 27	1,199 78	40,750 15	1,816 28	124,074 53	16,271	27,877,213 77			
57	45,837 13	353 96	»	»	»	2,252 12	255 36	70,13 26	2,126	1,890,146 44			
115	170,377 64	2,051 37	»	»	»	8,789 15	58 42	26,420 48	2,197	3,672,750 13			
333	514,884 14	4,072 90	35	94,999 32	1,018 44	38,226 92	1,191 82	115,878 28	9,986	25,625,822 62			
101	272,033 45	3,039 96	5	20,221 79	260 42	9,952 99	255 36	30,118 67	2,149	5,269,935 69			
3	9,000 »	57 54	3	6,840 15	33 14	303 32	6 83	917 11	63	190,151 48			
466	506,776 63	4,483 97	26	25,192 13	219 78	22,848 87	1,324 51	69,878 14	12,646	15,064,261 12			
44	33,560 02	278 88	46	13,687 60	147 40	3,578 99	59 34	10,787 65	1,469	1,758,913 71			
105	66,395 18	268 67	16	18,881 49	150 24	4,455 67	233 83	13,598 73	1,880	3,036,790 11			
8	7,601 08	46 70	»	»	»	1,893 95	216 57	5,897 88	647	1,428,656 50			
519	432,594 36	2,552 21	17	11,268 34	20 58	10,352 38	705 62	31,762 77	7,196	8,747,105 85			
28	29,993 23	231 83	1	18 40	« 08	1,580 21	64 86	4,806 94	714	945,157 99			
206	185,474 30	800 56	12	4,890 67	40 12	10,955 48	447 06	33,325 35	6,390	8,092,155 80			
4,950	6,508,731 50	55,240 91	458	482,179 76	4,476 53	335,713 18	12,645 87	1,041,970 27	151,221	215,502,195 65		Brut. 3,56 1/2 Net. 2,68	
121	900,301 24	7,897 51	3	27,807 53	344 04	»	3,127 38	617,523 85	13,763	110,317,528 81		5-34	
1,630	1,480,113 89	11,166 39	94	185,756 83	1,646 75	»	4,190 03	785,908 74	99,455	140,318,138 73		5-29	
6,681	8,889,146 63	74,304 81	555	693,744 12	6,467 52	335,713 18	19,963 28	2,445,202 86	214,442	465,937,863 19	63	—	Brut. 3-38 1/2 Net. 2-98
Échéance moyenne : 60 jours.			Échéance moyenne : 66 jours.										

ANNEXE *I*.

BANQUE

RELEVÉ comparatif de l'ensemble des escomptes d'effets

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Succursale d'Anvers . .	1855	13,457	112,202,710 24	577,777 75
	1856	13,808	123,000,867 45	830,703 65
	1857	18,000	162,058,343 43	1,349,429 81
	1858	13,763	110,317,528 81	617,323 85
Banque de Flandre. . .	1855	13,919	31.268,125 58	155,624 71
	1856	18,621	51,712,758 66	278,935 29
	1857	23,546	59,035,911 16	385,578 98
	1858	21,824	49,282,234 64	231,552 17
Comptoir d'Alost . . .	1855	1,138	903,462 35	3,040 25
	1856	2,161	2,051,934 47	10,039 81
	1857	2,388	2,344,066 79	12,937 10
	1858	3,802	3,397,269 32	14,137 15
» d'Arlon . . .	1855	2,159	5,993,085 39	39,558 11
	1856	959	6,239,639 47	47,540 32
	1857	809	7,400,793 44	65,149 66
	1858	2,021	10,157,192 98	63,663 45
» de Bruges . .	1855	1,573	5,394,944 77	26,978 89
	1856	1,877	6,921,105 86	38,715 15
	1857	1,849	5,430,106 54	35,089 67
	1858	1,513	5,406,127 74	23,114 70
» de Charleroy. .	1855	14,073	21,726,260 97	102,785 32
	1856	16,043	28,296,752 41	160,993 81
	1857	15,549	21,945,659 24	136,264 73
	1858	20,356	25,813,514 24	110,978 22
» de Dinant . .	1855	240	1,881,880 31	10,993 04
	1856	652	2,660,561 88	19,871 30
	1857	1,724	3,593,708 88	29,837 93
	1858	2,121	3,770,711 70	24,558 57
» de Grammont .	1855	»	»	»
	1856	»	»	»
	1857	1,026	947,903 41	6,648 03
	1858	6,447	4,064,243 02	20,801 17
» de Hasselt . .	1855	»	»	»
	1856	35	111,156 35	369 83
	1857	88	164,760 56	663 18
	1858	638	745,136 91	2,867 29
» de Huy . . .	1855	1,367	2,318,992 88	13,045 50
	1856	3,427	5,772,489 07	39,745 85
	1857	4,694	8,081,852 85	66,369 17
	1858	8,768	13,066,703 89	75,837 76
» de Liége . . .	1855	5,827	10,081,864 50	39,728 50
	1856	8,107	15,231,121 56	70,259 95
	1857	11,031	17,954,984 87	96,979 48
	1858	16,271	27,877,213 77	124,074 53
» de Louvain . .	1855	»	»	»
	1856	389	581,090 75	2,509 »
	1857	1,497	2,127,697 85	8,742 99
	1858	2,126	1,890,146 44	7,013 26

NATIONALE.

de commerce des comptoirs en 1855, 1856, 1857 *et* 1858.

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Comptoir de Marche . .	1855	366	552,287 38	4,084 87
	1856	1,170	2,087,880 30	16,784 50
	1857	1,590	2,457,116 19	22,935 88
	1858	2,197	3,672,750 13	26,420 48
» de Mons . . .	1855	4,603	9,647,056 12	46,802 10
	1856	8,833	20,362,624 36	112,812 90
	1857	8,582	17,372,736 78	109,014 56
	1858	9,986	23,625,822 62	115,878 28
» de Namur . .	1855	1,440	6,469,729 36	42,896 85
	1856	2,326	9,724,996 44	71,151 99
	1857	2,383	7,698,759 81	57,596 55
	1858	2,149	5,269,935 69	30,118 67
» de Neufchateau.	1855	»	»	»
	1856	»	»	»
	1857	241	292,806 56	1,814 09
	1858	63	190,151 48	917 11
» de Nivelles . .	1855	5,607	7,846,290 02	40,753 39
	1856	8,423	11,514,785 48	66,450 46
	1857	9,085	10,219,475 58	65,794 71
	1858	12,646	13,064,261 12	69,878 14
» de Philippeville.	1855	»	»	»
	1856	»	»	»
	1857	233	357,079 80	2,632 26
	1858	1,469	1,758,913 71	10,787 65
» de St.-Nicolas .	1855	591	1,010,353 35	3,559 94
	1856	1,618	2,526,489 44	10,897 92
	1857	1,934	2,964,006 49	16,461 05
	1858	1,880	3,036,790 11	13,598 73
» de Termonde .	1855	»	»	»
	1856	666	1,251,528 22	5,623 70
	1857	505	924,761 63	4,772 03
	1858	647	1,428,656 50	5,897 88
» de Tournay . .	1855	10,754	10,997,458 47	41,424 94
	1856	12,595	13,468,540 52	64,324 73
	1857	11,020	12,185,400 90	65,381 82
	1858	7,196	8,747,105 85	31,762 77
» de Turnhout. .	1855	»	»	»
	1856	230	528,122 41	2,970 95
	1857	367	718,804 97	4,868 95
	1858	714	945,157 99	4,806 94
» de Verviers . .	1855	1,834	2,564,558 91	9,728 89
	1856	4,314	5.474,215 83	21,825 85
	1857	5,912	7,003,016 72	30,758 93
	1858	6,390	8.092,155 80	33,525 35
RÉCAPITULATION. .	1855	78,948	250,859,340 58	1,158,763 05
	1856	106,254	309,518,460 93	1,872,504 96
	1857	124 053	353,239,754 45	2,485,421 44
	1858	144,987	325,619,724 46	1,659,294 12

ANNEXE *K*.

BANQUE NATIONALE.

ÉCHÉANCES, *par décades, du portefeuille à la date du* 1er *janvier* 1859.

Janvier.	1re Décade	14,907,810 74	49,581,476 20
	2e Id.	15,757,282 02	
	3e Id.	18,916,383 44	
Février.	1re Id.	16,051,443 87	45,183,981 51
	2e Id.	16,658,197 89	
	3e Id.	12,474,339 75	
Mars.	1re Id.	9,332,311 12	23,590,544 31
	2e Id.	8,945,804 87	
	3e Id.	5,312,428 32	
Avril			940,604 75
			119,296,606 77

BANQUE NATIONALE.

SUCCURSALE D'ANVERS.

Résumé comparatif du montant brut des bénéfices de six années.

DÉSIGNATION des COMPTES.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.
Escompte des effets et bons du trésor	349,492 44	415,948 60	497,028 40	732,665 19	1,357,220 91	620,674 01
Avances sur fonds publics.	12,411 14	21,367 01	23,039 39	40,781 53	63,196 66	49,568 66
Dépôts volontaires. . . .	62 »	143 »	768 29	265 16	592 83	685 99
Dépôts de matières d'or et d'argent.	»	»	»	2,132 44	1,926 55	3,129 23
Divers bénéfices, d'après le compte de profits et pertes.	2,089 09	4,849 49	4,904 66	6,563 47	6,279 19	4,702 80
TOTAUX. . .	364,054 67	442,308 10	525,740 74	782,407 79	1,429,216 14	678,760 69